

**Compte rendu CGT de la réunion téléphonique
organisée par E.MACRON avec les OS et OP et une partie du gouvernement le 10 avril**

Une réunion téléphonique organisée par E. MACRON a eu lieu ce jour, le 10 avril 2020. Nous avons été prévenus de cette réunion, hier à 17h00. Etaient présents :

- Pour le gouvernement : le 1^{er} Ministre, les ministres du Travail, de la Santé, de l'Economie, de l'Action et des comptes publics et de l'Agriculture, ainsi que la porte-parole, plus le secrétaire d'Etat aux retraites et Jean CASTEX, coordinateur du groupe de travail interministériel sur les stratégies de déconfinement (ancien secrétaire adjoint de l'Elysée sous N. SARKOZY)
- Pour les Organisations Syndicales : CGT, CFDT, CGC, FO, CFTC et UNSA
- Pour les Organisations Patronales : MEDEF, CPME, U2P et FNSEA

E. MACRON a présenté brièvement l'objectif de la réunion. Evidemment, besoin de rappeler les points d'alerte dans la situation actuelle et de commencer à évoquer et à préparer la prochaine étape, le déconfinement. Il a remercié les organisations qui lui avaient écrit.

Le 1^{er} Ministre a souligné des premiers signes d'amélioration en précisant qu'il fallait rester très prudent. La fourniture de protections et de médicaments s'est améliorée sensiblement. Il faut pour autant faire respecter strictement le confinement qui est appelé à durer. Une 2^{ème} loi de finance rectificative sera présentée et votée la semaine prochaine.

La CGT a rappelé le long courrier qu'elle avait envoyé sur la situation actuelle et sur le « jour d'après ». Nous attendons des réponses précises. La reconnaissance des soignants ou des « petites mains », la 2^{ème} ligne dans les discours, c'est bien mais le faire par des actes, c'est mieux et c'est la seule réponse qu'attendent les salariés. Il existe toujours des problèmes graves de protection des salariés sans qu'il y ait une intervention ferme des pouvoirs publics. Des simples mises en demeure ne suffisent pas si elles ne sont pas suivies de sanctions. Nous avons constaté une reprise d'activités dans de nombreux secteurs ce qui n'est pas tolérable alors que tous les scientifiques et médecins s'accordent toujours à dire que le confinement est le meilleur moyen de protection. Nous l'avons également interpellé sur le message ambigu de ces derniers jours autour du port des masques générant beaucoup d'inquiétudes parmi les citoyens sur leur nécessité ou pas. Nous avons dénoncé le fait que seuls certains territoires semblaient pouvoir fournir des masques à leurs administrés créant ainsi de nouvelles discriminations et de nouvelles inégalités territoriales. La santé des citoyens étant de la responsabilité de l'Etat sur des valeurs républicaines d'égalité des citoyens.

Nous avons ensuite évoqué, comme le demandait MACRON, la période de déconfinement avec quelques questions et des alertes. Il y a aussi besoin d'avis du corps médical sur le processus de reprise. Pas question d'une reprise généralisée du travail dans le même temps sans l'assurance de protections et de tests de prévention. Nous avons besoin de connaître la position gouvernementale sur la réouverture ou non des écoles avant l'été, car il y a nécessité de maintenir le système de garde d'enfants pour les parents y compris au-delà si nécessaire en cas de fermeture de centres aérés, de colonies etc... maintien du système de chômage partiel (toujours revendiqué avec paiement à 100%) jusqu'à reprise effective du travail quand celle-ci est décalée par secteur ou dans une même entreprise. Idem pour les salariés les plus vulnérables au virus en matière d'arrêt maladie. Certaines professions très impactées, comme le spectacle avec l'annulation de festivals, nécessitent des mesures spécifiques. Un plan de réflexion sur la reprise des transports collectifs tant pour les salariés des entreprises concernées que pour les usagers (affluence aux heures de pointe en IDF par exemple).

Le MEDEF a admis qu'il y avait une reprise d'activités dans de nombreux secteurs (57% d'activités dans l'industrie contre 50% la semaine dernière) mais que tous les moyens de protection étaient mis en œuvre, considérant que nous étions déjà sous une forme de période de déconfinement. Il faut favoriser le télétravail encore un moment après la période de confinement. Il s'est dit favorable à un protocole national de reprise d'activités. Proposition reprise par presque toutes les organisations (sauf CGT...et CPME)

B. LEMAIRE a rappelé que chaque mois de confinement, coûtait 75 milliards d'euros à l'Etat mais que de nouvelles mesures d'aides aux PME et TPE, allaient être prises dans le cadre de la loi de finance rectificative.

J. CASTEX a expliqué sa mission voulant s'inspirer des guides de bonnes pratiques actuelles par branches pour les mesures de déconfinement.

E. MACRON a clos la réunion en saluant l'engagement de tous. Il est revenu sur plusieurs points :

- Tous les secteurs ne pourront reprendre en même temps.
- Les reconnaissances de maladies professionnelles avec des procédures spécifiques, seront étudiées uniquement pour les personnels soignants et de santé, les EPHAD et aides à domicile et éventuellement élargies aux travailleurs sociaux.
 - Inquiétude légitime pour la reprise mais impossibilité d'équiper tout le monde en matière de protection. Priorité toujours faite aux personnels médicaux. Le sujet du masque est réel mais attention à leur efficacité selon les modes de fabrication et selon les cas.
 - Engagement à poursuivre les aides aux entreprises et au secteur de l'agriculture.
 - Les transports collectifs sont un sujet essentiel pour la reprise tant pour les personnels que pour les usagers. Réflexion sur la régulation des voyageurs.
 - L'école est un autre grand sujet, la question sur la reprise n'est pas tranchée car pas de consensus parmi les scientifiques malgré une majorité contre la réouverture avant les congés d'été. Attention à ne pas accentuer les inégalités pour les élèves.

- Pas favorable au « TRACKING », traçage des malades car cela générerait trop de débats et de polémiques dans le pays. Nous ne sommes pas en Asie. Plutôt favorable à une politique de tests.

- Sur les questions européennes et internationales, des difficultés d'harmonisation au sein de l'Union Européenne en matière de déconfinement. L'Autriche a déjà commencé, l'Allemagne va pratiquer par LANDER. Nous avons des positions plus proches de l'Italie, l'Espagne ou la Belgique. Pas de réouverture des frontières hors SCHENGEN dans l'immédiat compte tenu de la situation aux USA et en Afrique plus le risque d'une 2^{ème} vague venant de l'Asie.

Pour conclure, il s'est dit favorable à la discussion d'un protocole national de reprise d'activités pour le déconfinement.

Commentaires CGT : Ce compte rendu n'est évidemment pas exhaustif. Les propos tenus par MACRON sont indicatifs de ses intentions mais il doit s'exprimer à la télévision, lundi soir et nous y verrons plus clair après. Ce compte rendu n'est donc pas diffusable largement.

Une alerte cependant, la proposition répétée d'un protocole national de déconfinement (même si aucune modalité n'est connue ou précisée) sur la base des guides de bonnes pratiques discutés actuellement dans les branches, les entreprises voire les régions, nous imposent d'être réactifs en matière de réflexions internes et de propositions à destination des salariés.